d'informations locales

2023



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
RECENSEMENT DE LA POPULATION	_4
FAITS MARQUANTS DE 2022	_5
LES ACTUALITÉS DE 2023	6
CELA S'EST PASSÉ À BEAUVOISIN	_ 8
HISTOIRE DES MOTS	_ 11
LE POINT DE VUE DE TOUT UN CHACUN	_12
SOUVENIRS DE BEAUVOISIN (2)	14
BEAUVOISIN AUTREFOIS	16
HISTOIRE D'EAU (2)	17
ACTUALITÉS DE NOS ASSOCIATIONS	_18
DATES À RETENIR	20
RECETTE DU MOMENT	22
INFOS PRATIQUES	23
Journal édité par la Mairie de BEAUVOIS	IN



LOUIS PEYRE "Pépé Peyre" à gauche, LOUIS BRÉMOND, ÉMILE RIVET, le jour du cochon...

Photo issue de *Récits des Baronnies*, Bibliothèque pédagogique - NYONS, D'après le récit de Gabrielle Jourdan.

Clin d'oeil au témoignage de Mireille, Annie et Bernadette, p14.





K Au nom des Élus au Conseil municipal,

Au nom de nos deux salariés, Marilyn et Martin, respectivement Secrétaire et Agent technique,

En mon nom personnel,

Je présente à l'ensemble des beauvoisinais et beauvoisinaises nos meilleurs vœux de santé, de bonheurs personnels, de réussite dans vos projets. Belle et heureuse année à toutes et à tous.

Il est de tradition, en début d'année, de se souhaiter le meilleur pour l'année fraîchement débutée, en formulant le vœu qu'elle soit mieux que l'année précédente. C'est un exercice plutôt délicat tant nous ne savons pas de quoi demain sera fait.

Ce que nous savons, en revanche, c'est que les choix que nous pouvons collectivement adopter peuvent apporter une amélioration dans notre quotidien, dans nos relations, dans le mieux vivre au sein d'une communauté apaisée.

Je formule ce vœu pour 2023.

En décembre 2022, s'est tenu le congrès des Maires de France à la Porte de Versailles. Il avait pour thème « Pouvoir agir ». J'appuie cette idée. Les collectivités ont besoin de davantage de marges de manœuvre. Il devient plus qu'urgent d'achever, dans les faits, la décentralisation afin que chacun puisse exercer clairement ses compétences, dans le souci de mener des politiques publiques au service des citoyens.

Je formule ce vœu pour 2023.

La commune a une place singulière dans notre histoire et nos institutions. Elle est la cellule de base de la démocratie. C'est la raison pour laquelle, les établissements publics intercommunaux doivent redonner toute leur place aux élus pour décider librement de la bonne organisation de leurs compétences, sans transfert imposé.

Je formule ce vœu pour 2023.

Christian Thiriot

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Recensement de la population du village entre le 19 janvier et le 18 février

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il



www.le-recensement-et-moi.fr

permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour réaliser cette action, la mairie de Beauvoisin a créé un poste d'agent non titulaire pour la fonction d'agent recenseur et a recruté Marie-Pascale VARVAT.

Pour lui faciliter le travail, nous vous remercions de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant, si possible, la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Nous vous remercions par avance de votre participation et si en plus vous pouviez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres, cela serait super!.

Le recensement de la population, comment ça marche?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos **codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information** vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel. Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LES FAITS MARQUANTS 2022 (PAS TOUS)

L'année 2022 est à présent derrière nous. En terme de bilan, disons que, globalement, cette rétrospective est peu réjouissante. Après deux ans de Covid-19, l'actualité reste profondément marquée par une crise climatique qui s'accélère, une inflation record en Europe, et autant d'agitations politiques et diplomatiques aux quatre coins du globe.

- 24 février, invasion de l'Ukraine par la Russie. C'est la guerre, l'horreur, le massacre des populations civiles à quelques milliers de kilomètres de notre territoire.
- 24 avril, élection du candidat Emmanuel Macron réélu au second tour avec 58,54% des suffrages.
- Covid-19 : le variant Omicron toujours dominant en France. Parallèlement, les épidémies de grippe et de bronchiolite sont particulièrement virulentes cet hiver.
- Sécheresse, canicule : une année historique pour le climat. L'année 2022 a vu se multiplier les catastrophes liées au réchauffement climatique. La période estivale reste la plus chaude jamais enregistrée en Europe, avec des records de températures et des canicules provoquant des épisodes de sécheresse dévastateurs et des incendies dramatiques.
- Nouveau record d'inflation dans la zone euro. En septembre 2022, les prix à la consommation dans la zone euro ont progressé de 10 % sur un an, après 9,1 % le mois précédent, selon les chiffres préliminaires publiés par l'agence publique Eurostat. La flambée des prix à la pompe, avec la hausse des prix de l'électricité, du gaz, des denrées alimentaires... ont fortement contribué à cette augmentation record à deux chiffres.
- Le risque de coupures d'électricité sème la panique en France.

Bien évidemment, ce contexte de crise financière a un impact sur les budgets des collectivités. La revalorisation non compensée du point d'indice des fonctionnaires génère forcément des difficultés supplémentaires pour les collectivités.

La capacité d'agir des élus locaux est durement impactée par l'augmentation des coûts pesant sur les budgets locaux, la diminution des ressources et la complexité administrative. Les marges de manœuvre des communes sont de plus en plus réduites.

Ces éléments ont amené l'Association des maires de France à formuler des propositions dans le cadre des débats exprimés lors du congrès des maires et des discussions du projet de loi de finances. La résolution générale, votée à l'unanimité, plaide pour un « véritable changement de pratiques de la part de L'État » et appelle à des relations « apaisées et constructives » pour que le pays entre pleinement dans l'âge des libertés locales.

Les actions locales conduites en 2022, exprimées lors des vœux du Maire, se poursuivent en 2023. Elles font l'objet d'une présentation sur la page « Les Actualités de 2023 ».

LES ACTUALITÉS 2023

POURSUITE DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX DÉMARRÉS L'AN DERNIER

RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX

Ce service a commencé en octobre dernier et continue cette année.

Rappel du fonctionnement :

Types de végétaux : Déchets verts provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts publics et privés ... ou encore de l'élagage des haies réalisé par les particuliers.

Période printanière : mars/avril. Quels jours : TOUS LES LUNDIS. Cela démarre quand ? lundi 6 mars.

Modalités: se faire inscrire en mairie, par téléphone (04 75 28 02 71) ou par mail

(mairiebeauvoisin@gmail.com)

2 SOLUTIONS:

1. Le particulier inscrit porte lui-même ses végétaux verts à la carrière et les dépose à l'endroit signalé,

2. Le particulier inscrit demande un enlèvement de ses végétaux à domicile, retrait effectué par l'agent technique de la Mairie. Il sera possible de récupérer à la carrière le broyat stocké à l'endroit indiqué.

ATTENTION : PAS DE DÉPÔT DE VEGETAUX A LA CARRIÈRE EN DEHORS DES 2 PÉRIODES DE BROYAT.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS.

Périodes: 1 FOIS PAR TRIMESTRE - LE DEUXIÈME MERCREDI DU MOIS.

Prochain ramassage : Mercredi 8 FÉVRIER

Modalités: Idem que pour le ramassage des végétaux.

LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS SUR LA COMMUNE

Enfouissement des lignes

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (sécurisation des réseaux et souci d'esthétisme).

L'entreprise intervenante (RAMPA Énergies) a démarré les travaux le 8 décembre dernier par le hameau « Les Granges ». Ceux-ci vont durer 6 mois environ. Si tout cela se passe bien, ce que nous souhaitons, les poteaux devraient être retirés pour l'été prochain.

Déploiement de la Fibre

Les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique ont démarré sur notre commune.

Ils sont pilotés par le Syndicat mixte ADN et le groupement Axione/Bouygues Energies et Services. Ils permettront, au terme de ce déploiement, à environ 150 foyers ou locaux d'activités de bénéficier des services Très Haut Débit sur fibre optique.

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. Celui-ci commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

A l'ouverture commerciale de notre commune, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un des 10 opérateurs fournisseurs d'accès internet disponibles sur le réseau.

LES ACTUALITÉS 2023

Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre. Les habitants pourront tester leur adresse postale sur l'outil d'éligibilité pour savoir s'ils sont concernés par le périmètre en cours de travaux et s'inscrire pour être informés de leur date d'ouverture commerciale :

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Plus d'informations sur : www.ardechedromenumerique.fr

AMÉNAGEMENT COMMUNAL:

Réhabilitation du logement, restructuration et/ou réhabilitation, extension de la mairie et annexes.

L'architecte retenu (Florent PATOIS) travaille sur ce plan et fera l'objet d'un retour prochain au sein de la Commission Urbanisme.

Les informations sur l'état d'avancement du projet sont aussi disponibles sur le site de la mairie :

http://www.beauvoisin-drome.fr/amenagement-mairie-logement-communal/

DERNIÈRE MINUTE

Le phénomène intense de sécheresse et de réhydratation des sols de l'an dernier a fait l'objet, par la Mairie, d'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'État via la Préfecture de la Drôme.

Celle-ci va faire l'objet d'une instruction jusqu'à la publication d'un arrêté interministériel portant reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle.

Si vous pensez être concernés par cette situation (principalement des fissures, des fuites, des infiltrations...) nous vous invitons, dans un premier temps, à effectuer une démarche auprès de votre assureur et de patienter jusqu'à la décision prise par les autorités.



Une belle et riche fin d'année culturelle 2022 à Beauvoisin

DU 10 AU 16 OCTOBRE 2022

ARAGON, POÈTE ET RÉSISTANT

Du lundi 10 au dimanche 16 octobre, la mairie de Beauvoisin a rendu hommage à ARAGON, à l'occasion du 40ème anniversaire de sa disparition.

Il y a quarante ans, le 24 décembre 1982, disparaissait Louis Aragon. Sa vie, son œuvre épousèrent les espoirs et les désillusions du XXe siècle. Envers et contre tout, il demeure l'un des plus grands écrivains de son temps.

Cette semaine s'est traduite par un bouquet d'évènements variés en l'honneur du poète et du résistant, mais aussi d'Elsa Triolet :



Exposition « ARAGON OU L'ÉCRITURE FAITE HOMME », projection de deux documentaires, des lectures de poèmes exprimés par Serge PAUTHE, une conférence animée par le philosophe Bernard VASSEUR (qui fut aussi pendant 20 ans, directeur de la Maison d'Elsa Triolet-Aragon), 2 concerts « MON ARAGON », 12 poèmes mis en musique et interprétés par de façon particulièrement émouvante par Véronique PESTEL.

Un autre aspect particulièrement émouvant, fut la présence de Michel BRET, dont les parents ont accueilli et caché entre 1942 & 1944, le couple Aragon-Triolet dans leur maison familiale de St-Donat.

Tout au long de cette semaine, nous avons accueilli un public nombreux, venu rendre hommage à Louis Aragon, témoin et acteur de l'histoire de son siècle.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022

CONCERT DE JAZZ

Dimanche 20 novembre en fin d'après-midi : un lounge Jazz concert, animé par Isabelle Bontempelli et Alexandre Roure, tout en douceur!

Moment intime et joyeux, avec la voix chaude et caressante d'Isabelle Bontempelli et l'accompagnement tout en douceur et en finesse d'Alexandre Roure (nouveau directeur de l'École de musique à Buis). Un régal consommé sans modération.



SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

"UN PRINTEMPS À LA MI-AUTOMNE"

Lecture calligraphiée de « Adieu Idia », l'une des six Nouvelles d'Eurasie d'Alain Nouvel, avec Noëlle SAMÉ, calligraphe, Alain NOUVEL, lecteur et pianiste, Emilia SOLER, récitante de haïkus. Spectacle intime et contemplatif à l'occasion du Momiji Koyo, le moment où les érables commencent à prendre leurs couleurs d'automne au Japon mais aussi en Provence.



DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

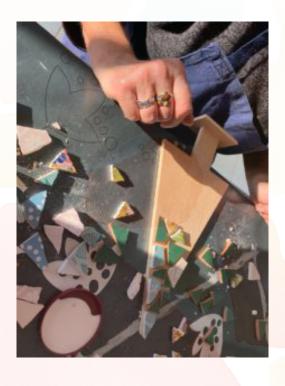
LE DÉSORMAIS FAMEUX MARCHÉ DE NOËL À LA GUINGUETTE

En dépit du froid persistant et piquant, beaucoup d'exposants, beaucoup de badauds et d'acheteurs, beaucoup de sourires et de bonne humeur. Un grand merci à tous, un grand bravo à la fanfare de Buis-les-Baronnies pour sa gaieté et ce moment de jubilation musicale. Rendez-vous est déjà pris, le marché de Noël 2023, ce sera le 10 décembre.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

ATELIER CÉRAMIQUE ANIMÉ PAR ANNE MONNERET

Un bel après-midi de créations où les participantes ont vécu un agréable moment avec à la clé la production d'un petit sapin de Noël.



CELA S'EST PASSÉ À BEAUVOISIN

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022

DÉCORATION DU VILLAGE

Plusieurs villageois ont tenu à participer à la décoration de Beauvoisin, dans la joie et la bonne humeur, sur la route menant des Jonchiers aux Granges. Chacun(e) ayant confectionné des sapins de Noël, des couronnes végétales, des bûches colorées et ornées, des bas-reliefs en bois.

"Merci beaucoup à tous les habitants de notre village qui ont : scié, taillé, récolté, peint, collé, assemblé, accroché!...

Bref, qui ont œuvré à Décorer!

Rendez-vous au prochain Noël"

Marie-Pascale Varvat









DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2022

GOÛTER DE NOËL

Moment familial et convivial, beaucoup de gaieté et une atmosphère bon enfant pour le goûter de Noël 2022.

Même le Père Noël, pourtant débordé en cette période de distribution de cadeaux, a fait une brève apparition mais très remarquée.

Le spectacle de marionnettes qui n'a pu avoir lieu est reporté au samedi 15 avril 2023.



Dans l'attente du Père Nöel...

HISTOIRE DES MOTS

Du dindon, de la farce et du dindon de la farce

(ATTENTION: CHRONIQUE PAS VÉGAN!)



Moi, ce que je préfère à Noël, ce ne sont pas les cadeaux par milliers, ni les étincelles dans les yeux des enfants en voyant Papa Noël, ni les bons sentiments, ni les films cucul la praline (mais cet élément arrive néanmoins en seconde position dans ma liste), ni les marques d'amour, ni les bougies et les décorations féériques, ni même les foies gras, les pâtés, les langoustes et les bûches ; non, moi ce que je préfère, c'est la dinde aux marrons...

Pauvre animal, je sais, je sais...mais quand même, comment résister à son doux fumet ? Alors, afin de rendre hommage aux dindes du monde entier, voici ma chronique dinde dingue.

Le mot « dinde » est en fait la contraction d'un ancien complément du nom « d'Inde », on parlait de poule « d'Inde », d'abord pour qualifier la pintade qui vivait à l'état sauvage en Abyssinie (oui, l'Abyssinie ce n'est pas l'Inde, mais la géographie du Moyen-âge est encore un peu floue). Voilà une information capable de clouer le bec de votre dindon de beaufrère, Charles-Kévin-je-sais-tout entre le fromage et le dessert.

En parlant de volaille à plumes et à poils, (non, non Charles-Kévin, inutile de baisser ton pantalon), le terme volaille est le doublet populaire du nom volatile, ce qui signifie qu'ils ont le même sens, l'un étant un peu plus chic que l'autre, et aussi la même origine : le verbe latin volare, voler.

A l'origine, volaille et volatile désignent donc des oiseaux, des animaux qui peuvent voler, ce qui est ironique lorsqu'ils se spécialisent, au XVIe siècle, dans les animaux de basse-cour qui ne volent guère. Mais ce qui est plus étonnant encore, et voilà pourquoi je parlais de dindon de tous poils, c'est que volare a aussi donné volage, littéralement, celui qui vole, qui change d'avis rapidement, notamment en matière d'amour. Le dindon de la farce n'est donc peut-être pas celui qu'on croit...

D'ailleurs, en parlant de dindon, j'écoute encore Charles-Kévin m'expliquer, la bouche pleine, tous les enjeux de la politique intérieure du Myanmar pendant que son assiette se vide et se remplit comme par magie...La pauvre dinde semble avoir retrouvé des ailes. Ou bien est-ce le deuxième sens du verbe voler qui s'actualise sous mes yeux ?

Si aujourd'hui, voler (dans les airs) et voler (quelque chose) ne sont plus sentis comme étant le même mot, ils viennent pourtant tous deux de volare. C'est par un glissement de sens obscure, semble-t-il autour de la chasse avec des oiseaux que l'on passe du sens de l'un à l'autre. Voler dans le sens de rapine supplante peu à peu, à partir du XVIe siècle, les verbes embler, rober, dérober. Je ne dirais pas que Charles-Kévin vole le pain de ma bouche, néanmoins en voyant son assiette pleine et le plat vide, je comprends mieux le caractère volatile du volatile.

Le temps d'une chronique et c'est déjà la fin de l'époque de la dinde aux marrons...Puisset-elle être heureuse et remplie d'amour pour chacun d'entre vous.

POINT DE VUE DE TOUT UN CHACUN

"Je me propose à nouveau d'organiser des ateliers créatifs pour les enfants, avec l'aide de la Mairie ; ils auront lieu à l'espace Suzanne et Louis Borel de 14h à 16h30.

Le thème sera la peinture sur différents supports mais toujours dans l'idée essentielle de laisser libre cours à l'imagination des enfants.

Je propose les dates suivantes :

Mercredi : 8 et 15 février 12 et 19 avril

Si cela vous intéresse, faites-le moi savoir par mail : mairiebeauvoisin@gmail.com ou marie-pascale.varvat@laposte.net

M	e	r	ci	11

Marie-Pascale VARVAT

Le Comité de rédaction a décidé de publier le point de vue ci-dessous ainsi que les réactions de la part des élus interpellés. Nous publions cette réponse en espérant qu'à l'avenir les échanges puissent se faire de façon cordiale.

" Bulletin de référence : octobre 2022.

Ces quelques remarques s'inscrivent dans un esprit constructif.

- 1. Mr le Maire nous explique que les travaux de printemps sur les chemins n'ont pas résisté aux intempéries ; les graviers de bordure rapportés dans les trous des chemins n'ont pas été compactés donc pas stabilisés.
- 2. Mr le Maire nous explique que les dossiers « chemin » sont très compliqués et très coûteux. Pourtant tous les propriétaires paient un impôt foncier non –bâti collecté par le trésor public, dont une partie est reversée à la commune. En zone rurale, ces sommes peuvent être affectées en totalité à la réfection des chemins qui font partie du patrimoine de la commune. Tous les habitants sont concernés car ils les utilisent à pied, à vélo, à cheval, en voiture, en
- tracteur. (Service public)
- 3. Mr Cornand, dans son récit de l'eau a oublié le syndicat du « Colombeau » qui nous a acceptés et fournit de l'eau, sans quoi un grand nombre de personnes n'habiteraient pas à Beauvoisin aujourd'hui.
- 4. Je me permets de renseigner Mr Cornand en lui confirmant l'existence de conventions de passage entre les propriétaires et la mairie, Luc Drouhard et moi-même les avons fait signer, actuellement elles se trouvent dans les archives de la mairie.

Un peu d'humilité, quand on ne sait pas, on n'affirme pas, demandez aux paysans ou aux anciens, cela pourrait faire avancer les choses dans l'intérêt du village, des Beauvoisinois et des Beauvoisinoises."

Étienne Pierre.

POINT DE VUE DE TOUT UN CHACUN

Réponse :

La réaction de M. le Maire

« **Point 1 :** la mairie de Beauvoisin travaille avec des professionnels qui ont réalisé les travaux demandés : engravement, chargement des graviers, nivellement, compactage, création de revers d'eau naturels. L'épisode méditerranéen de septembre s'est traduit par des précipitations diluviennes entraînant un ruissellement puissant sur les sols rendus particulièrement secs en raison des 3 épisodes de fortes canicules de l'été dernier. Ces éléments expliquent les dégradations subies à Beauvoisin et dans de nombreuses communes environnantes.

Point 2 : les recettes fiscales ou non perçues par la collectivité sont réparties en plusieurs types de dépenses :

Les dépenses de fonctionnement. La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Les dépenses d'investissement.

Les dépenses obligatoires (la rémunération des agents communaux, les contributions et les cotisations sociales afférentes, les dépenses d'entretien de la mairie, les dépenses d'entretien des voies communales, etc.). A titre d'information, les dépenses affectées en voiries sont de l'ordre de l'ordre de 17 000 € sur le budget 2022 + 8000 € réalisés en fin 2022 mais non encore facturées ».

<u>La réaction de Jean-Jacques Cornand</u>

« L'humilité est à partager. Il n'y a pas ceux qui savent et ceux qui ne savent rien.

Concernant le point 3 des remarques de Pierre. Je n'ai pas évoqué le syndicat du Colombaud car je ne voulais pas faire un historique exhaustif. Mon but en tant que délégué au RAO était d'informer sur la situation actuelle et les questionnements que l'on peut avoir aujourd'hui. J'étais plus en attente de propositions que de reproches.

Sur le point 4 : je remercie Pierre d'avoir bien voulu me renseigner. Pendant le précédent mandat nous avons ensemble suivi les réunions du RAO mais je n'ai pas eu les informations concernant les questions que je posais.

Le mot "aucune" concernant les conventions de passage n'était pas opportun dans mon article mais je me suis référé à ma situation personnelle.

Il n'existe aucune servitude pour le passage de l'eau sur mon terrain. Ni pour la canalisation qui monte au château d'eau ni pour celle qui dessert le hameau de la Bastie. De plus, le tracé des canalisations est difficilement repérable sur le plan fourni par la SAUR. Les techniciens qui viennent réparer des fuites sont les premiers pénalisés pour simplement trouver les bouches à clé. S'il est possible de détecter une canalisation en fonte, il est impossible d'en trouver une en Pvc ou en polyéthylène sans creuser quelquefois profondément.

J'ai donc recherché les-dites conventions de servitudes dans les archives et je les ai trouvées avec l'aide de la secrétaire. Le problème est qu'elles n'ont pas fait l'objet depuis 1992 d'un dépôt au bureau des hypothèques. De ce fait, elles n'apparaissent pas lors d'une vente et n'ont pas de valeur juridique. Suite à la rencontre avec la notaire du Buis et d'un contact avec la responsable de ces questions au RAO nous régulariserons ces conventions ».

NOTRE ENFANCE À BEAUVOISIN (PARTIE 2)

La vie au village



Après l'école, quelles étaient vos occupations?

- Sur le chemin de l'école, on croisait les gens dans les champs, qu'on saluait, et au retour on aidait les parents, quand ça se présentait, à cueillir les amandes, les olives, les cerises, le raisin.



- Oui mais c'était quand on avait 10 ans, on était pas des esclaves!

Comment était la vie au village?

- C'était une vie dure pour le travail mais simple.
- Oui c'est vrai, on vivait presque en autarcie parce qu'on avait des bêtes et des cultures; on avait des poules, des lapins, des brebis, des cochons, des chèvres, des pigeons ramiers.
- Hum, c'était bon les pigeons! Et puis je me rappelle quand ma mère amenait les lapines aux mâles, la chèvre au bouc (il n'y en avait qu'un à Benivay !...)et pendant ce temps-là, elles discutaient et buvaient le café.
- Chez nous il y avait toujours le pépé Peyre qui venait de la Bastie pour tuer le cochon, et les voisins pour "tenir le pied". La vie faisait que l'on se retrouvait souvent pour s'entraider et chacun repartait avec du boudin ou de la fricassée.

Vous étiez nombreux au village?

- Au temps de notre enfance, on était environ 80, une douzaine de familles avec des fermes réparties un peu partout, là où il y avait une source.
- C'était important d'avoir son bassin d'eau pour faire boire les bêtes, pour arroser, laver le linge, cuisiner
- Et puis aussi pour se laver! L'été on allait au bassin et l'hiver on se mettait devant la cheminée dans la bassine et on avait l'eau chaude avec la cuisinière à bois .On n'avait pas de salle de bains mais on n'était pas sales quand même! (rires)

C'était pas le grand confort, non?

- C'est vrai, on n'avait pas l'eau dans la maison et on s'éclairait avec des bougies et des lampes à pétrole qui fumaient !... Le soir autour du feu les grands-mères cousaient, tricotaient et très souvent on faisait les veillées entre voisins; on apprenait les dernières nouvelles et puis après on rentrait de nuit chez nous. C'était bien.

- Et puis à Noël on faisait ce que l'on avait récolté de mieux, on élevait la dinde pour le repas et on était tous en famille.On buvait son propre vin, c'était l'orgueil la fierté de chacun mais souvent " une horrible piquette" comme disait Jean Ferrat.
- Et comme disait une de mes tantes : "les aramon, alors ça fait du vin clair comme tout!
- Je me souviens aussi de la coopérative du blé à Buis: elle faisait de la farine et du pain. Du coup on y amenait notre blé et on prenait du pain, et à la fin on te faisait le décompte de ce que tu avais amené et consommé, c'était du bon pain qui se gardait toute la semaine.
- C'était bien pratique parce qu'il n'y avait pas de four banal au village, trop étendu. Et puis une fois par mois, à Buis, il y avait la foire et là on trouvait tout ce qui nous manquait. Il y avait le camelot, tout à un franc, pout tout ce qui concernait la maison, et puis aussi les habits les chaussures... On faisait le covoiturage pour y aller.
- Il y avait aussi le marché sur la place actuelle du cinéma, on y vendait les œufs, les lapins, les truffes.
- Hou là, les truffes y fallait pas y aller avec celles prises sur la terre du voisin !... (rires), mais nous on ramassait les escargots et les fleurs de genêts et on les vendait pour se faire un peu d'argent de poche.

A quand remonte l'arrivée de la fée électrique?

- On a eu l'électricité en 1950, je le sais parce que c'est marqué sur les poteaux, et c'était une révolution! Du coup il y avait de la lumière dans toutes les pièces, puis il y a eu la machine à laver et le frigo.
- Et puis il y a eu les premiers tracteurs Ferguson, qui ont remplacé progressivement la mule et ensuite les machines qui facilitaient le travail.
- Oui mais l'arrivée du téléphone, ça aussi c'était une révolution. Chaque village a eu sa cabine vers 1956 ; ici elle était dans la maison de mes parents aux Jonchiers, du coup ça unissait encore plus les gens et on y venait pour les nouvelles.
- Mais on a attendu un peu pour l'avoir chez nous parce que c'était cher, plus de 1000 F à l'époque! En fait, nous sommes la génération où les jeunes sont partis pour travailler; les cultures ont changé, on a enlevé les amandiers pour des abricotiers. Le pin a envahi naturellement les terres ce qui ne plaisait pas aux bergers car rien n'y poussait dessous; certaines fermes se sont agrandies, les machines sont arrivées et les saisonniers aussi.
- En tout cas, on n'était pas malheureux pour autant, les gens s'entendaient bien; on travaillait pour vivre. On faisait souvent des veillées, on échangeait les nouvelles en mangeant ce que chacun avait amené; on s'entraidait dans les travaux entre voisins et comme on disait : "on va rendre le temps !"

Interview réalisée par Mathilde et Marie-Pascale.

Un grand merci à Mireille, Annie et Bernadette pour ces souvenirs.

BEAUVOISIN AUTREFOIS

Extrait du livre : La petite histoire de la Drôme provençale, Roland Brolles, 2001

BEAUVOISIN

26170 - CANTON DE BUIS-LES-BARONNIES

Superficie	Altitude	Population [en 1999]	
900 ha	550m	93 Belliveiniens(iennes) ou	
		Beauvoisinais(aises)	

DÉMOGRAPHIE

1801	1866	1901	1936	1975
96	155	105	77	63
	tous cat			

Étymologie : *Castrum de Bellovicinio* en 1293, du lat, *bellum vicinium*, le beau village. Sous l'Ancien Régime, Beauvoisin formait avec Bénivay une communauté, sous le nom de Bénivay et Beauvoisin. En 1801, Beauvoisin fut séparé de Bénivay pour former une commune distincte.

Sous un rocher de Beauvoisin, une cachette contenait : « 2 petits grains de collier en terre rouge, une fibule plaquée d'argent, un bout de lanière, cinq anneaux (trois de bronze, deux d'argent), 196 deniers et 11 quinaires de la République, 41 monnaies gauloises d'argent au type du cavalier, émises dans la vallée du Rhône de 75 à 51 avant J.-C. ». Ce trésor se trouve aujourd' hui au musée de Saint-Germain-en-Laye.

Plusieurs sépultures romaines dont un sarcophage d'enfant en pierre doublé de plomb ont également été découvertes dans le sol de la commune.

Les Romains prenaient peut-être les eaux à Beauvoisin où se trouvait une *source ardente*, source d'eau chaude aujourd'hui disparue à la suite d'un glissement de terrain.

En 1650, les consuls de Benivay et Beauvoisin décrivent les lieux comme « de petite étendue, montueux, rudes. entourés de montagnes, rochers et collines arides, qui ne produisent aucun bois ni herbage pour la nourriture du bétail, et le terroir, pour la plupart inutile à la culture, pierreux et sujet aux ruines des eaux. »

Au siècle suivant, Mandrin fréquentait la région. Il s'arrêtait souvent à Curnier et avait sans doute une cache à Beauvoisin qui a gardé le nom de *grotte de Mandrin*.

En 1850, les principales productions de Beauvoisin étaient le blé, le vin, les olives et les truffes.

Belles balades dans toutes les directions : site du village ; montagne de Baume Noire ; grottes et nombreuses sources ; ravins de marne grise (érosion) ; rives de l'Eyguemarse.

Photo issue de la collection de Christine Jourdan



LES SOURCES

(PARTIE 2)

Après un article sur l'eau potable desservie par le RAO un deuxième article sur les sources communales. Celui-ci ne se veut pas exhaustif mais évoque leur utilisation future dans le contexte de canicule et de sécheresse que l'on connaît.

Un des avantages de la position géographique du village malgré le climat sec de notre région, c'est d'avoir un sous-sol propice à la présence de nombreuses sources. Certaines sont sur des terrains privés. Deux sont situées sur des terrains communaux. Elles desservaient les quartiers des Jonchiers et celui de la Mairie.

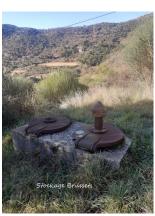
Depuis le raccordement à l'eau potable via le premier syndicat de l'eau puis du RAO, cette eau n'est utilisée que par les agriculteurs pour l'arrosage et le remplissage des citernes des sulfateuses par le biais de deux « cannes ». L'une au hameau des Jonchiers, l'autre aux Brussets avant le pont des Granges. Cette eau est à la disposition des habitants dans le respect des quantités disponibles notamment l'été.

Ces deux sources sont composées d'un captage et d'un bassin de décantation de plusieurs m³. Un trop plein déverse l'eau en excédent dans la nature.

Dans un contexte de sécheresses répétées il nous faut réfléchir à l'utilisation de ce « trop plein ». Faut-il le stocker l'hiver pour l'utiliser en cas de mangue l'été ?



CAPTAGE BRUSSETS



STOCKAGE BRUSSETS



LA CASSE

ACTUALITÉS DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION « BEAUVOISIN JUMELAGES »

A l'automne, le soleil semble s'exercer à l'enluminure sur les rochers de Beauvoisin!

A l'autunno, il sole sembia provare l'oro sulle roccie di Beauvoisin!



Les membres de l'association « Beauvoisin Jumelages » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur, de santé, de paix.

Les activités de l'association nous offrent des moments de convivialité importants pour tous. Après la visite de nos amis italiens au mois de septembre, nous sommes dans l'attente de projets et de nouvelles rencontres pour 2023.

Felice anno nuovo!

CHANTIERS FUNAMBULES

A chacun et chacune de vous La Compagnie des CHANTIERS FUNAMBULES souhaite que 2023 soit l'occasion de toujours plus de créativité, de partage, d'amitié pour répondre par le Jeu et la parole aux défis qui nous attendent.



A bientôt Emilia, Marina et Alain

LE COMITÉ DES FÊTES DE BEAUVOISIN

ATELIERS « LES GESTES QUI SAUVENT »

Le mardi 15 et jeudi 17 novembre 2022, le Comité des Fêtes de Beauvoisin a proposé à l'ensemble des habitants, deux sessions de formation gratuite sur la thématique « Les gestes qui sauvent ». Cette formation destinée à tous, a permis de former une vingtaine de personnes de Beauvoisin et des villages alentours aux premiers gestes de secours. Ils ont pu apprendre à donner l'alerte aux secours, effectuer un massage cardiaque, gérer un étouffement, reconnaître les différents types de malaise, faire les premiers soins d'une hémorragie...

Financée en totalité par la caisse locale de Groupama, et brillamment animée par Davina Brouillet, sapeur-pompier volontaire à la caserne de Mollans-sur-Ouvèze, cette formation de quelques heures, permet aux personnes formées de pouvoir apporter les premiers gestes de secours face à une personne en danger. C'est une formation très utile, qui peut sauver des vies!

Les participants de ces deux ateliers sont ressortis très satisfaits tant par le contenu

théorique de la formation que par les aspects pratigues.

Le Comité des Fêtes a déjà eu des sollicitations pour organiser de nouvelles sessions pour l'année 2023.

Si cette formation vous intéresse et que vous n'avez pas pu y participer, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous précisant vos disponibilités.



ASSEMBLÉE GENERALE DU COMITÉ DES FÊTES

Le 06 octobre 2022, le Conseil d'Administration du Comité des Fêtes s'est réuni pour élire les nouveaux membres de son Bureau.

Ont été élus à la majorité :

Pierre-Henri ETIENNE : Président (06.72.79.49.99) Manon DEVILLE : Trésorière (06.89.85.75.05) Mathilde ROBLES : Secrétaire (07.86.35.51.90)

Si vous souhaitez devenir membre du Comité des Fêtes de Beauvoisin, nous rejoindre dans l'organisation d'événements, d'animations, de formations, ou nous proposer de nouvelles idées d'événements à organiser pour les habitants de Beauvoisin, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

comitedesfetes.beauvoisin@gmail.com

Sachez que nous sommes déjà en préparation de plusieurs événements pour l'année 2023, notamment pour ce printemps, alors surveillez bien vos boîtes aux lettres!!

Enfin, en ce tout début d'année, l'ensemble du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes de Beauvoisin vous souhaite à toutes et à tous, habitantes et habitants de Beauvoisin, une excellente année 2023!

POÉSIE EN BARONNIES

Poésies en Baronnies une nouvelle association à Beauvoisin

Une nouvelle association a vu le jour, en décembre, à Beauvoisin : Poésies en Baronnies. Voici un court extrait de ses statuts.

« Objet social de l'association. Contribuer à la création poétique, à son expression et à sa diffusion, notamment dans le territoire des Baronnies, par des publications d'ouvrages, des lectures publiques ou tout autre moyen. Créer des synergies entre la poésie et d'autres formes d'expression artistique : musique, chanson, danse, arts plastiques...

Dénomination sociale. L'association a pour dénomination sociale : Poésies en Baronnies

Siège social. Le siège social est fixé à Beauvoisin, au 28 impasse du Soustet. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune ou des départements limitrophes sur décision de l'assemblée générale des membres. (...) »

Les membres de l'association, heureux de l'intérêt porté par la mairie à la culture sous toutes ses formes, ont choisi d'implanter le siège social de l'association à Beauvoisin.

ATELIERS D'ACTIVITÉS CRÉATIVES

MERCREDI 8 ET 15 FÉVRIER 2023 14H00 - 16H30 - ESPACE SUZANNE & LOUIS BOREL

Ateliers créatifs pour les enfants animés par Marie-Pascale VARVAT.

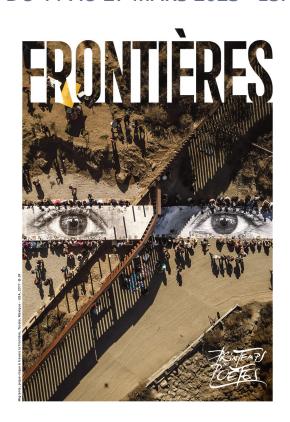
Inscriptions:

mairiebeauvoisin@gmail.com ou marie-pascale.varvat@laposte.net Le matériel est fourni par nos soins.



LE PRINTEMPS DES POÈTES

DU 11 AU 27 MARS 2023 - ESPACE SUZANNE & LOUIS BOREL



Cette nouvelle édition du *Printemps des Poètes* aura pour thème « Frontières ».

Nous invitons le public à participer à plusieurs initiatives envisagées par la mairie.

SAMEDI 11 MARS

Soirée animée soit par l'Association *La Cie des Chantiers Funambules* soit par l'*Association Poésies en Baronnies*.

SAMEDI 25 MARS

Soirée proposée par la Mairie dont le contenu est en cours de finalisation. Au programme, une exposition proposée par Maria BERLIOZ, artiste plasticienne, pouvant être présentée durant la période du Printemps des Poètes intitulée : « Les Avilis 1/5 (5 continents).

Lectures de textes, intermèdes musicaux.... Compléteront le programme.

LES TALENTS CACHÉS... SE RÉVÈLENT

VENDREDI 31 MARS, SAMEDI 1ER & DIMANCHE 2 AVRIL 2022 ESPACE SUZANNE & LOUIS BOREL



Beaucoup de communes nous envient cette belle idée de mettre sur le devant de la scène les talents cachés des un(e)s ou des autres, une fois l'an. Après le grand succès de la première expo, nous remettons donc ça, cette année, les 31 mars, 1er et 2 avril.

Sauf que, pour ceux et celles que cela inspirerait, nous proposons une couleur et un thème.

Pour la couleur, ce sera le vert, et pour le thème, il s'agira de « la joie ».

Les deux sont facultatifs, ce qui veut dire que si vous avez un furieux goût pour le rouge ou le violet, ou que vous êtes indubitablement mélancolique, vous pouvez tout de même participer.

Comme l'an dernier, il suffit de se faire connaître en Mairie d'ici fin février et de dire combien de pièces on exposera. Les ultimes préparatifs de l'expo se feront les derniers jours de mars.

GNOCCHI À LA COURGE OU AU POTIMARRON

Recette proposée par Aurore

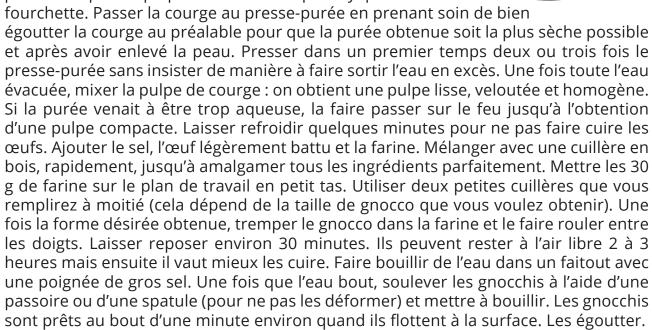
□ 800 g de courge (pesée avec la peau)	□ 1	oeuf l	oattı
--	-----	--------	-------

☐ 80 g de farine + 30 g pour le plan de travail ☐ Sel

Pour 4 personnes

Cuisson de la courge : l'objectif est de réduire au maximum la quantité d'eau extraite de la courge. Sinon il faudra rajouter plus de farine et les gnocchis risquent de ne pas obtenir la bonne consistance (pas trop dur, ni trop gluant). Pour cela, il faut cuire la courge au four (surtout ne pas bouillir) ou à la vapeur éventuellement.

Laver la courge, la couper en tranche avec la peau (elle est plus facile à enlever après la cuisson). Cuire à 180°C pendant environ 30 minutes (en fonction du type de courge entre 20 et 45 minutes). La courge est prête lorsque la pulpe s'amollit lorsqu'on y plante la



Sauce pour déguster vos gnocchis en les faisant revenir à la poêle : beurre-sauge, fromages, champignons, etc...

La préférence d'Aurore

Faire frire dans un peu d'huile, un peu de beurre avec de la sauge.



LA MAIRIE

PERMANENCES

Lundi : 10h-12h et 14h-16h Vendredi : 9h-12h et 13h-14h

ADRESSE

Mairie de BEAUVOISIN La Grange 507 route de Buis 26170 BEAUVOISIN

CONTACTS

04 75 28 02 71 mairiebeauvoisin@gmail.com www.beauvoisin-drome.fr

RÉSERVATION DES ESPACES MUNICIPAUX

Informations et réservation auprès de Chantal Dumas au 06 75 85 27 96

Tarifs pour les résidents de Beauvoisin

Espace Borel = 50€ par jour Guinguette = 60€ par jour

Gratuit pour les associations dont le siège social est situé sur la Commune

MÉMO DES ENLÈVEMENTS

Végétaux et broyat

Tous les lundis à partir du 6 mars.

Encombrants

Mercredi 08 février

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

EN MAIRIE AU 04 75 28 02 71 OU PAR MAIL : MAIRIEBEAUVOISIN@GMAIL.COM VOIR MODALITÉS PAGE 6

LES ANIMATIONS DU CENTRE-VILLAGE

<u>Place de la Mairie</u>



L'ÉPICERIE DE FLAVIE

Tous les vendredis de 13h30 à 15h00 (environ)
06 30 53 62 78
lepiceriedeflavie.com



CHEZ TIFF CAMION PIZZA

Tous les vendredis soir à partir de 18h00 Réservation au 06 58 94 60 96

Espace Borel

COURS D'ITALIEN

Tous les mercredis de 18h00 à 19h00

COURS DE YOGA

Tous les jeudis de 18h00 à 19h30

SERVICE DE CORRESPONDANCE À LA DEMANDE

Buis-les-Baronnies, Nyons ou Vaison-la-Romaine.

Du lundi au samedi de 9h à 19h (hors jours fériés)

Un titre de transport justifiant le déplacement en correspondance peut vous être exigé.

5€ par tranche de 30km / gratuit pour les enfant - 5 ans.

Réservation obligatoire au moins 24h à l'avance au

04 28 61 26 26

